

**Monthly Retail Trade Survey**

**Enquête mensuelle sur le commerce de détail**

Confidential when completed  
 Collected under the authority of the *Statistics Act*, R.S.C 1985, c. S-19.

Confidentiel une fois rempli  
 Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, L.R.C. 1985, ch. S-19.

**R8**

Quote this number in all correspondence.  
 Indiquer le numéro dans toute correspondance.

[ ] [ ]

[ ]

[ ]

Report for the month of  
 Déclarer pour le mois de

Correct pre-printed information if necessary using the corresponding boxes provided below.  
 Corriger l'information pré-imprimée s'il y a lieu en utilisant les cases correspondantes ci-dessous.

10	Legal Name - Raison sociale		
11	Business Name - Nom commercial		
12	C/O - A/S		
13	No. & Street - NO et rue		
14	City - Ville		
15	Province	16	Postal Code - Code postal
17	Contact Person - Personne-ressource		
18	Tel. Tél.	Area Code - Ind. Rég	Number - Numéro
19	Fax Number - Numéro de télécopieur	Area code-Ind.	Number - Numéro
20	E-mail Address - Adresse électronique		
21	Web Site Address - Site Web		
22	Language preference - Préférence de langue		
	English - Anglais 1 <input type="checkbox"/>		Français - French 2 <input type="checkbox"/>

**Detailed Instructions on Reverse Side - Directives détaillées au verso**

30

**Sales, Commissions and Other Receipts - Ventes, commissions et autres recettes**

Report total sales, commissions and other receipts (excluding sales taxes) and the number of retail locations, by geographical area.  
 Déclarez le total de vos ventes, de vos commissions et de vos autres recettes (excluant les taxes de vente) et le nombre de points de vente au détail selon les régions géographiques.

40	Indicate the reporting period of your sales <b>if different from the calendar month.</b> - Indiquez la période pour laquelle vous déclarez vos ventes <b>si elle diffère du mois civil.</b>				From Du	Y-A	M	D-J	To Au	Y-A	M	D-J
50	Geographical Area Région géographique	52 Number of Retail Locations Nombre de points de vente au détail	54 Sales, Commissions and Other Receipts Ventes, commissions et autres recettes	50 Geographical Area Région géographique	52 Number of Retail Locations Nombre de points de vente au détail	54 Sales, Commissions and Other Receipts Ventes, commissions et autres recettes						
	Newfoundland & Labrador Terre-Neuve-et-Labrador	10		Saskatchewan	47							.00
	Prince Edward Island Île-du-Prince-Édouard	11		Alberta	48							.00
	Nova Scotia Nouvelle-Écosse	12		British Columbia Colombie-Britannique	51	Exclude Vancouver CMA Sans Vancouver RMR						.00
	New Brunswick Nouveau-Brunswick	13		Vancouver CMA Vancouver RMR			53					
	Quebec (Exclude Montreal CMA) Québec (Sans Montréal RMR)	21		Yukon	60							.00
	Montreal CMA Montréal RMR	23		Northwest Territories Territoires du Nord-Ouest	61							.00
	Ontario (Exclude Toronto CMA) Sans Toronto RMR	31		Nunavut	62							.00
	Toronto CMA Toronto RMR	33		<b>TOTAL CANADA</b> →	<b>00</b>							.00
	Manitoba	46										

80 Please provide reasons for significant changes to reported data from the previous reporting period. Attach a sheet if more space is required.  
 Identifiez les raisons pour toutes modifications importantes dans vos données rapportées comparativement à la période de déclaration précédente. Veuillez joindre une feuille supplémentaire si plus d'espace est nécessaire.

[ ]

### Purpose of the Survey

This survey provides information to measure the health and economic performance of the retail sector and the Canadian economy. The business community uses the data to analyze market performance and developments. The statistical summaries are published in Catalogue 63-005-XIE, available at <http://www.statcan.gc.ca>

### Confidentiality

#### Your answers are confidential.

The *Statistics Act* protects the confidentiality of information collected by Statistics Canada.

Statistics Canada is prohibited by law from releasing any information it collects which could identify any person, business, or organization, unless consent has been given by the respondent or as permitted by the *Statistics Act*. The confidentiality provisions of the *Statistics Act* are not affected by either the *Access to Information Act* or any other legislation. Therefore, for example, the Canada Revenue Agency cannot access identifiable survey records from Statistics Canada. Information from this survey will be used for statistical purposes only and will be published in aggregate form only.

### Data-sharing agreements

To reduce respondent burden, Statistics Canada has entered into data sharing agreements with provincial and territorial statistical agencies and other government organizations, which must keep the data confidential and use them only for statistical purposes. A list of the organizations with which Statistics Canada has data-sharing agreements will be sent to you on an occasional basis.

### Record linkages

To enhance the data from this survey, Statistics Canada may combine it with information from other surveys or from administrative sources.

### Fax or Other Electronic Transmission Disclosure

Statistics Canada advises you that there could be a risk of disclosure during facsimile or other electronic transmission. However, upon receipt, Statistics Canada will provide the guaranteed level of protection afforded all information collected under the authority of the *Statistics Act*.

### Correspondence

If you require assistance to complete the survey or have any questions, please contact the appropriate Statistics Canada Office.

### But de l'enquête

L'enquête procure de l'information qui permet de mesurer la santé et les résultats économiques du secteur de la vente au détail ainsi que de l'économie canadienne. Le milieu des affaires utilise ces données pour analyser la performance et l'évolution du marché. Les résumés statistiques sont disponibles dans la publication n° 63-005-XIF du catalogue et sont accessibles depuis le site Web de Statistique Canada à <http://www.statcan.gc.ca>

### Confidentialité

#### Vos réponses sont confidentielles.

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la loi. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada. Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

### Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau du répondant, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Une liste des organisations avec qui Statistique Canada a des ententes de partage de données vous sera envoyée sur une base périodique.

### Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

### Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou autre modes électroniques

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou tout autre mode électronique peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

### Correspondance

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ayant trait à l'enquête, veuillez vous adresser au bureau de Statistique Canada desservant votre région.

Your region of residence Votre lieu de résidence	Statistics Canada Office Bureau de Statistique Canada	Local	Toll Free Sans frais	Fax No. No de télécopieur
Quebec Québec	Sherbrooke	819-564-5500	1-877-992-3999	1-888-883-7999
Atlantic Provinces, Ontario, Western Provinces, Yukon, NWT and Nunavut Provinces de l'Atlantique, Ontario, Provinces de l'Ouest, le Yukon, les T-N-O et Nunavut	Sturgeon Falls	705-753-3161	1-800-316-5354	1-888-883-7999

### Instructions and definitions

- Report all dollar amounts in CANADIAN DOLLARS (\$ CAN).
- Exclude: GST, HST, PST and TVQ.
- When precise figures are not available, please provide your best estimates.

#### Sales, Commissions and Other Receipts

Report sales, commissions and other receipts during the reporting period.

#### Include:

- Sales of all goods purchased for resale, net of returns and discounts (Do not deduct the value of trade-ins.)
- Commissions revenue and fees earned from selling goods and services on account of others, such as selling lottery tickets, bus tickets, and phone cards (Do not report the value of sales.)
- Parts and labour revenue from repair and maintenance
- Revenue from rental and leasing of goods and equipment
- Revenue from services, including food services
- Sales of goods manufactured as a secondary activity
- Proprietor's withdrawals, at retail, of goods for personal use

#### Exclude:

- Revenue from rental of real estate, placement fees, operating subsidies, grants, royalties and franchise fees
- Non-operating revenue such as interest and dividends

#### Number of Retail Locations

Report the maximum number of retail locations, by geographic area, where business activity was conducted during the reporting period. Include all locations engaged in the retail sale of merchandise.

#### CMA - Census Metropolitan Area

A metropolitan area is comprised of the continuous built-up area of an urban centre and its surrounding municipalities. It is usually known by the name of its largest city.

### Directives et définitions

- Déclarer les montants en DOLLARS CANADIENS (\$ CAN).
- Exclure: TPS, TVH, TVP et TVQ.
- Lorsque les chiffres exacts ne sont pas disponibles, veuillez nous fournir vos meilleures estimations.

#### Ventes, commissions et autres recettes

Déclarez vos ventes, vos commissions et vos autres recettes pour la période visée.

#### Inclure:

- les ventes de tout bien acheté pour la revente, excluant les retours, les rabais et les escomptes (ne déduisez pas la valeur des reprises);
- les revenus de commissions et honoraires provenant de la vente de marchandises et de services pour le compte de tiers, p. ex. provenant de la vente de billets de loteries et d'autobus, de cartes téléphoniques, etc. (ne déclarez pas la valeur des ventes);
- les revenus provenant des pièces et de la main-d'oeuvre utilisées pour l'entretien et la réparation;
- les revenus de location et de location à bail de biens et de matériel;
- les ventes de repas et d'autres services;
- les ventes de biens fabriqués en tant qu'activité secondaire;
- la valeur des marchandises prélevées par le propriétaire pour son usage personnel.

#### Exclure:

- les revenus de location de biens immobiliers, les droits de placement, les subventions d'exploitation et autres, et les redevances de franchisage et autres;
- les revenus non imputables à l'exploitation, p. ex. les revenus en intérêts et dividendes.

#### Nombre de points de vente au détail

Indiquez le nombre maximal de points de vente au détail, par région géographique, où a eu lieu l'activité commerciale durant la période visée. Inclure tous les points de vente où il se fait de la vente de marchandises au détail.

#### RMR - Région métropolitaine de recensement

Une région métropolitaine de recensement englobe la zone bâtie en continu d'un centre urbain et ses municipalités avoisinantes. Elle est généralement désignée par le nom de la ville principale.

**Thank you for completing this questionnaire. Please retain a copy for your records.  
Merci d'avoir rempli ce questionnaire. Veuillez conserver une copie pour vos dossiers.**